

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 12/06/2020
Reçu en préfecture le 12/06/2020
Affiché le 12/06/2020
ID : 064-216400945-20200609-DCM_2020_036-DE
COMMUNE DE BARDOS
PYRENEES ATLANTIQUES

SEANCE DU 09 JUIN 2020

OBJET : DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE

L'an deux mille vingt, et le neuf juin, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BARDOS, légalement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Madame Maïder BEHOTEGUY, Maire.

PRESENTS : Henri DIRIBARNE - Geneviève DULIN — Jean-Baptiste LAMOTE — Odette DIBON— CELHAY Martine - LAGADEC Marie-Pierre - ETCHETO Nathalie - DELAGE Véronique - BERHOCOIRIGOIN Patrick - TOURATON Elisabeth - DIRIBARNE Lionel - DACHARY Jérôme - OYHENART Joël - BALADE Ramuntcho - DARRIEUMERLOU Aurélie - LEMBEYE Grégory - EYHERABURU Mélanie - BIDART Thibault

La Maire informe les conseillers municipaux qu'au sein de chaque conseil municipal est désigné, à l'occasion de leur renouvellement, un interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du département et de la région sur les questions de défense.

Elle rappelle que les correspondants défense remplissent une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense et qu'ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes. Ils s'expriment sur l'actualité défense, le parcours citoyen, le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.

Elle indique que dans sa commune le correspondant défense veille au recensement des jeunes citoyens et informe régulièrement les administrés sur la JDC, le volontariat, les préparations militaires et la réserve ; facilite l'enseignement de défense dans les établissements scolaires auprès des directeurs ; favorise les initiatives en matière de devoir de mémoire et participe aux cérémonies officielles ; constitue un appui pour le maire dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'urgence.

Elle ajoute que, dans ses relations avec l'Education nationale, il rencontre les équipes pédagogiques et prend connaissance des programme scolaires qui traitent de la Défense, fait connaître aux enseignants les ressources locales qui peuvent être mobilisées pour les aider et intègre les élèves dans les cérémonies patriotiques.

Elle précise enfin qu'il est l'interlocuteur privilégié des anciens combattants, qu'il coordonne les cérémonies patriotiques, qu'il est le garant du devoir de mémoire et qu'il participe aux assemblées générales des associations patriotiques ou d'anciens combattants.

Le Conseil Municipal, où l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

DESIGNE Mme Maïder BEHOTEGUY en qualité de correspondant défense.

La Maire,


Maïder BEHOTEGUY

